

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

J. VIALATOUX

Groupes d'Etude :
Leur raison d'être. Nos raisons d'agir.

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1909, tome 11, p. 364-367

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Groupes d'Etude

Leur raison d'être

Enfin, on commence donc à regarder et à tenir pour sérieuse l'action des jeunes. Ces hommes de demain, qui veulent être des hommes au plein sens de ce mot, on s'aperçoit qu'ils grandissent et on constate qu'ils ont une Idée.

Oui, chers amis des groupes d'études, nous avons une Idée. Et cette Idée est devenue tellement nôtre par la vie que nous recevons d'elle, que nous voulons la répandre et la faire vivre au dehors. De là notre action.

D'où vient-elle, cette action, quelle est-elle et où va-t-elle ? Il importe que nous le sachions, nous qui lui apportons notre effort, donc que nous nous réunissions parfois pour nous demander où elle en est, pour la concentrer davantage vers son but. Quand nous faisons accepter notre Idée, qui est une Idée sociale, nous en prenons la responsabilité. Y a-t-il responsabilité plus grave qu'une responsabilité sociale, qui d'essence est aussi morale ? Nous ne saurions donc trop souvent tourner nos regards vers la vérité divine qui nous éclaire dans l'entreprise humaine que nous avons commencée. Cette entreprise constitue notre action.

Et de cette action, je suis chargé de vous rappeler aujourd'hui les raisons et le sens. Comment ne serais-je pas effrayé de ma tâche ? On me demande de formuler une idée qui n'est pas seulement une pensée, mais une vie. Une vie ne se formule pas, elle se développe, elle vit. Notre Idée, vous la comprenez, mes chers amis, vous qui la vivez : mais à qui ne la vit pas dans l'action, comment la donner ? Et à nous-mêmes, comment, par des mots, nous la dire sans la défigurer ?

Je la vois belle et sainte, dans la plénitude de sa réalisation ; mais à l'instant où je dois en parler, à l'instant où je dois la puiser dans l'intimité de ma vie pour la traduire par des phrases, j'hésite et je recule, car j'ai peur, en la faisant passer dans le domaine de la pensée pure, de l'altérer, elle dont le sens est immédiatement dirigé vers l'action.

Nos raisons d'agir

Quelles sont nos raisons d'agir ? où vont nos aspirations ? Pourquoi ces groupes de jeunes gens qui étudient ? et que prétendent-ils faire ? on n'entend parler chez eux que de catholicisme et de société ; et le nom du Christ y est jeté sans cesse au sein de doctrines économiques et sociales, au grand étonnement de certains économistes et de certains catholiques. Nous sommes, disons-nous, des catholiques sociaux, des démocrates chrétiens. Quelle alliance voyons-nous donc, éternelle ou contingente, de la démocratie et du christianisme ? et que voulons-nous faire de notre catholicisme dans la question sociale qui s'agite ? Il me semble que si je répondais à ces questions, je vous donnerais tout à la fois les raisons et le sens de notre action, parce que, dans notre foi et notre morale, nous trouvons l'énergie et le fondement d'un devoir social, et dans la plénitude de la démocratie réalisée par le moyen du Christ, la meilleure réponse aux exigences sociales de notre temps ; Celui qui nous a donné l'ordre d'aimer nos frères et de travailler à améliorer leurs conditions de vie est aussi Celui qui nous aidera à réaliser cette organisation sociale, la démocratie, qui est devenue la condition de cette amélioration.

I. Nous sommes des catholiques, et par conséquent des sociaux. Nous avons donc conscience d'un devoir social à remplir. Voilà la source de notre action.

Car la loi d'amour, apportée par le Christ dans l'humanité, est lourde de conséquences dans les relations des hommes. Le commandement nouveau : « Aimez-vous les uns les autres », est accompagné dans l'Évangile d'un commentaire si détaillé qu'il ne nous est pas permis d'hésiter sur son sens et sur sa portée. Et d'ailleurs, eussions-nous encore des doutes, un interprète autorisé et récent parlerait pour nous les enlever : « A ceci, tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres ». « Assurément, cet empressement à servir les autres doit d'abord se préoccuper du bien éternel des âmes ; cependant, il ne doit en aucune façon négliger ce qui est nécessaire ou utile à la vie. » C'est Léon XIII qui parle ainsi, le 18 janvier 1901, dans l'encyclique « *Graves de communi* ». Et il ajoute : « Ceux qui embrassèrent la foi chrétienne prirent l'initiative de créer une foule d'institutions variées pour le soulagement des misères de toute nature qui affligent l'humanité. Ces institutions perpétuellement en voie de progrès, sont la propriété, la gloire et l'ornement de la religion chrétienne et de la civilisation à laquelle elle a donné naissance. Aussi les hommes d'un jugement droit ne peuvent assez les admirer, étant donné surtout le penchant si prononcé de chacun de nous à chercher d'abord ses intérêts et à mettre au second rang ceux des autres. »

Ainsi, c'est un devoir social chrétien de travailler au mieux-être des hommes *sur la terre*, et la morale du Christ nous défend de nous désintéresser de la question sociale. Le dogme de la paternité divine pose un devoir social parce qu'il fonde sur sa base réelle la fraternité humaine. Le dogme de la chute originelle pose un devoir social, parce qu'il nous apprend que la nature n'est pas un modèle à suivre dans l'ordre moral, ni une force à laquelle il convient d'abandonner sa liberté, et

que par suite il ne faut, dans le domaine économique, qui est un domaine humain, ni « laisser faire » ni « laisser passer ». Le dogme de la Rédemption pose un devoir social parce qu'il nous indique le moyen de ce rachat auquel tous nos frères ont droit : l'amour, le sacrifice et l'abnégation, dont Jésus-Christ nous a laissé le testament nouveau lorsqu'il a dit : « Comme je vous ai aimés, ainsi aimez-vous. »

Or, il a aimé en guérissant, en aidant, en relevant les petits et les humbles : Il a aimé en donnant du poisson aux pauvres pêcheurs, en donnant du pain aux multitudes affamées, en donnant du vin à ceux qui en manquaient dans leurs festins et dans leurs joies ; Il a aimé surtout en donnant l'exemple du travail, pourvoyeur des nécessités terrestres, et en rendant ainsi à jamais au travailleur, son frère bien-aimé, avec la conscience de sa dignité, le droit au respect. C'est pourquoi nous croyons à la bienfaisance d'une « action chrétienne parmi le peuple ». Et c'est pourquoi nous travaillons à réaliser « cette ordonnance de la société civile, dans laquelle toutes les forces sociales, juridiques et économiques, dans la plénitude de leur développement hiérarchique, coopèrent proportionnellement au bien commun, en aboutissant finalement à un surcroît d'avantages pour les classes inférieures ». Cette « bienfaisante action chrétienne parmi le peuple », et cette « ordonnance de la société civile », c'est, en propres termes, la démocratie chrétienne bénie et sanctionnée par Léon XIII. Nous sommes donc des « démocrates chrétiens » parce que nous tenons du Christ un devoir social, et pour obéir aux enseignements du Saint-Siège et à la morale éternelle de l'Eglise catholique.